

Par courriel : [rigdsag@globetrotter.net](mailto:rigdsag@globetrotter.net)

Québec, le 30 mai 2005

Monsieur Luc Caron  
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles  
de L'Islet-Montmagny  
156, 5<sup>ième</sup> Avenue  
L'Islet (Québec)  
G0R 2C0

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à  
Saint-Cyrille-de-Lessard

---

Monsieur,

Dans votre correspondance du 18 mai dernier, vous nous indiquez que le tonnage total des matières résiduelles pour les années 2003 et 2004 correspond à ce qui suit :

2003 : 20 348,78 t.m.

2004 : 18 935,456 t.m.

1. Est-ce que ce tonnage respectif englobe l'ensemble des matières résiduelles des secteurs municipal, ICI et CRD ou correspondent-ils strictement au secteur municipal ?
2. Est-il possible de répartir ce tonnage entre chaque secteur, si cela ne correspond pas au seul secteur municipal ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Suzanne Bouchard  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

